

Enseignement et formation en ligne des professionnels du droit : vers une profonde mutation des études de droit ?

Colloque au Cnam

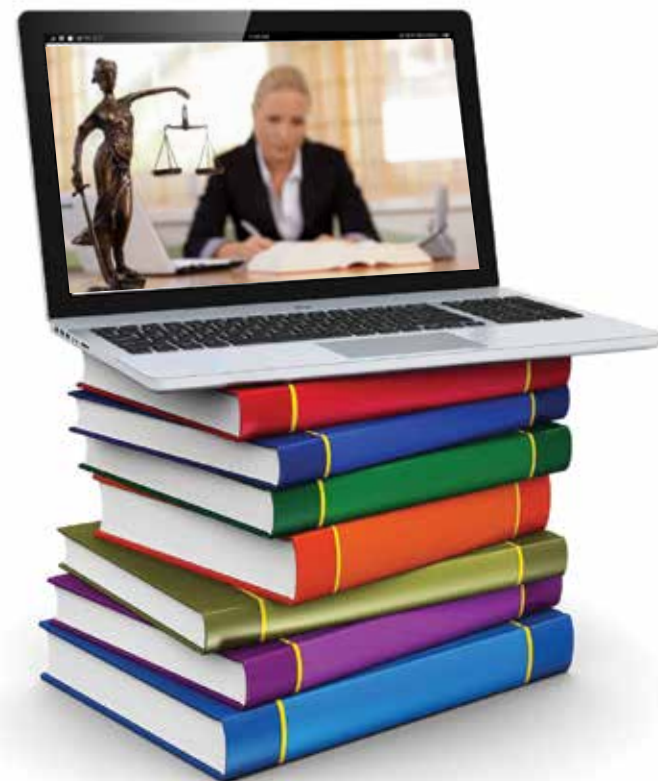
Vendredi 22 janvier 2016 de 14h à 18h

- > colloque en ligne et à distance
- > à suivre en direct ou en différé
- > ou en présentiel au Cnam

Présentation

Universités, écoles de formation professionnelle et organismes de formation proposent désormais des modes innovants d'enseignement en ligne, qui permettent aux étudiants et aux professionnels du droit de se former à distance, en dehors des amphithéâtres et des classes de travaux dirigés, en étant acteurs de leur formation. Quelles sont ces diverses pratiques innovantes d'enseignement et comment construire un enseignement en ligne ? Ces enseignements sont-ils le reflet d'une conception du droit davantage conçue comme une pratique active de choix de règles que comme l'application d'une règle abstraite de droit ? Ces enseignements incorporent-ils les nouvelles pratiques professionnelles des juristes, qui utilisent déjà les technologies de l'information et de la communication (Tic) dans la recherche

des informations juridiques en ligne ou le contentieux ? Comment les financeurs de la formation professionnelle prennent-ils en compte les formations en ligne, et comment le droit encadre-t-il ces formations afin de protéger les données des usagers et leur droit à l'image ? Ce colloque, réalisé sous la direction scientifique d'Anne Le Nouvel, professeure associée au Cnam, est organisé par le Cnam et la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) dans le cadre d'une recherche financée par la mission Droit et justice du ministère de la Justice. Le thème de cette recherche concerne les pratiques innovantes de formation professionnelle du droit, ou comment se diriger vers un nouveau modèle.

Invitation

Programme

14h - Ouverture du colloque par Olivier Faron, administrateur général du Cnam
Présentation de la recherche pour le ministère de la Justice par Gilles Lhuillier, professeur de droit ENS, Rennes ; Essec Paris-Singapour, FMSH Paris, responsable de la recherche pour le ministère de la Justice.

14h20/14h40 - La position d'un grand établissement d'enseignement supérieur face à l'enseignement en ligne : les enjeux.
Intervenant : Philippe Dedieu, directeur national du numérique au Cnam

14h40/15h - Présentation de différentes pratiques de cours en ligne, Mooc, cours en Foad, visioconférences, etc. ; analyse du rapport enseignant-enseigné, généralisation de la méthode des cas.
Intervenante : Anne Le Nouvel, professeure associée au Cnam, auteure du 1^{er} Mooc *Droit des contrats de travail*, Cnam-Fun 2015

15h/15h20 - Présentation de l'Université numérique juridique francophone (UNJF).
Intervenante : Catherine Barreau, professeure à l'Université de Rennes 1, vice-présidente du GRI UNJF

15h20/15h40 - La formation juridique en ligne, reflet des nouvelles représentations sociales des professionnels du droit ?
Intervenant : Mathias Vincent, responsable ingénierie pédagogique Elegia.

15h40/16h - La formation juridique en ligne, reflet de l'information en ligne des professionnels du droit ?
Intervenant : Dominique Le Roux, directeur du département social des Éditions Législatives.

PAUSE

16h15/16h30 - La formation juridique en ligne, reflet des nouvelles pratiques professionnelles du droit : l'exemple des avocats et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
Intervenante : Émilie Rebourg, avocat, docteur en droit, chercheur FMSH.

16h30/16h50 - La prise en charge financière par les Opca des formations en ligne.
Intervenant : Pierre Monclos, directeur de projet Mooc & Spoc chez Unow.

16h50/17h10 - L'encadrement de l'enseignement en ligne par le droit : le respect des droits des usagers.
Intervenant : Guillaume Desgens-Pasanau, magistrat, maître de conférences au Cnam, auteur du Mooc *Informatique et libertés sur Internet*, Cnam-Fun 2015.

17h10/17h30 - Le défi numérique d'une clinique du droit du travail au Cnam.
Intervenante : Marie Mercat-Bruns, maître de conférences au Cnam et professeure affiliée à Sciences-Po Paris.

17h30/18h - Synthèse des travaux.
Gilles Lhuillier, professeur de droit ENS, Rennes ; Essec Paris-Singapour, FMSH Paris, responsable de la recherche pour le ministère de la Justice.

Questions, clôture.

COCKTAIL

Modalités d'inscription

<http://metiers-droit.cnam.fr>

Lieu : Cnam - 2, rue Conté - Paris 3^e
Amphithéâtre Gaston Planté (accès 35, 1^{er} étage)
Ⓜ Arts-et-Métiers (lignes 3 & 11)

Si vous souhaitez suivre ce colloque en ligne, le 22 janvier 2016 à partir de 13h45, vous pourrez accéder à la diffusion avec le lien qui vous sera communiqué lors de votre inscription.

Attention ! Il est recommandé de se connecter avant le début du colloque, afin de vérifier les connections et d'être sûr du bon fonctionnement de votre matériel.

L'accès à ce colloque est **gratuit** mais l'inscription est **obligatoire**.

